

## ALLAZO EMPRUNTEUR

➤ **TABLEAU DE FORMALITES POUR LE DECES ET LA PTIA SEULS**

ENCOURS ASSURE	AGE DE L'ASSURE				
	De 18 ans à 35 ans	De 36 ans à 40 ans	De 41 ans à 45 ans	46 ans - 60 ans	Au-delà de 60 ans
22 000 € à 100 000 €	DES_A (2 questions)	DES_A (2 questions)	DES_A (2 questions)	QSS	RM
100 001 € à 200 000 €	DES_A (2 questions)	DES_A (2 questions)	DES_C (4 questions)	QSS	RM
200 001 € à 300 000 €	DES_C (4 questions)	DES_C (4 questions)	DES_D (5 questions)	QSS	RM
300 001 € à 500 000 €	QS	QS	QS	QS	RM - Cardio 1
500 001 € à 750 000 €	RM - Sang 2	RM - Sang 2	RM - Sang 2	RM - Sang 2 - Cardio 1	RM - Sang 2 - Urines - Cardio 1
750 001 € à 1 000 000 €	RM - Sang 2	RM - Sang 2	RM - Sang 2	RM - Sang 2 - Urines - Cardio 1	RM - Sang 2 - Urines - Cardio 2 - PSA
Au-delà de 1 M€, joindre un dosage pondéral de la cotinine urinaire pour bénéficier de la tarification non-fumeur. Au-delà de 1,5 M€, il est nécessaire de compléter la sélection financière					
1 000 001 € à 2 000 000 €	RM - Sang 2 - Urines	RM - Sang 2 - Urines	RM - Sang 2 - Urines	RM - Sang 2 - Urines - Cardio 1 jusqu'à 50 ans et Cardio 2 au-delà	RM - Sang 2 - Urines - Cardio 2 - PSA

➤ **TABLEAU DE FORMALITES POUR LES GARANTIES DC/PTIA + IPT et/ou ITT et/ou IPP AVEC DUREE RESTANT < OU = 10 ANS**

ENCOURS ASSURE	AGE DE L'ASSURE				
	De 18 ans à 35 ans	De 36 ans à 40 ans	De 41 ans à 45 ans	46 ans - 60 ans	Au -dela de 60 ans
22 000 € à 100 000 €	DES_B (3 questions)	DES_B (3 questions)	DES_B (3 questions)	QSS	RM
100 001 € à 200 000 €	DES_B (3 questions)	DES_B (3 questions)	DES (6 questions)	QSS	RM
200 001 € à 300 000 €	DES_E (5 questions)	DES_E (5 questions)	DES (6 questions)	QSS	RM
300 001 € à 400 000 €	QS	QS	QS	QS	RM - Cardio 1
400 001 € à 500 000 €	QS	QS	QS	QS	RM - Sang 1 - Urines - Cardio 1
500 001 € à 750 000 €	RM - Sang 2	RM - Sang 2	RM - Sang 2	RM - Sang 2 - Cardio 1	RM - Sang 2 - Urines - Cardio 1
750 001 € à 1 000 000 €	RM - Sang 2	RM - Sang 2	RM - Sang 2	RM - Sang 2 - Urines - Cardio 1	RM - Sang 2 - Urines - Cardio 2 - PSA
Au-delà de 1 M€, joindre un dosage pondéral de la cotinine urinaire pour bénéficier de la tarification non-fumeur. Au-delà de 1,5 M€, il est nécessaire de compléter la sélection financière					
1 000 001 € à 2 000 000 €	RM - Sang 2 - Urines	RM - Sang 2 - Urines	RM - Sang 2 - Urines	RM - Sang 2 - Urines - Cardio 1 jusqu'à 50 ans et Cardio 2 au-delà	RM - Sang 2 - Urines - Cardio 2 - PSA

➤ **TABLEAU DE FORMALITES POUR LES GARANTIES DC/PTIA + IPT et/ou ITT et/ou IPP AVEC DUREE RESTANTE > 10 ANS**

ENCOURS ASSURE	AGE DE L'ASSURE				
	De 18 ans à 35 ans	De 36 ans à 40 ans	De 41 ans à 45 ans	46 ans - 60 ans	Au -dela de 60 ans
22 000 € à 100 000 €	DES_B (3 questions)	DES_B (3 questions)	DES_B (3 questions)	QSS	RM
100 001 € à 200 000 €	DES_B (3 questions)	DES_E (5 questions)	DES_E (5 questions)	QSS	RM
200 001 € à 300 000 €	DES_E (5 questions)	DES (6 questions)	DES (6 questions)	QS	RM

## ALLAZO EMPRUNTEUR

300 001 € à 400 000 €	QS	QS	QS	QS	RM - Cardio 1
400 001 € à 500 000 €	RM - Sang 1	RM - Sang 1 - Urines - Cardio 1			
500 001 € à 750 000 €	RM - Sang 2	RM - Sang 2	RM - Sang 2	RM - Sang 2 - Cardio 1	RM - Sang 2 - Urines - Cardio 1
750 001 € à 1 000 000 €	RM - Sang 2	RM - Sang 2	RM - Sang 2	RM - Sang 2 - Urines - Cardio 1	RM - Sang 2 - Urines - Cardio 2 - PSA
<p>Au-delà de 1 M€, joindre un dosage pondéral de la cotinine urinaire pour bénéficier de la tarification non-fumeur.            Au-delà de 1,5 M€, il est nécessaire de compléter la sélection financière</p>					
1 000 001 € à 2 000 000 €	RM - Sang 2 - Urines - Cardio 1 jusqu'à 50 ans et Cardio 2 au-delà	RM - Sang 2 - Urines - Cardio 2 - PSA			

### 7.3 Les exclusions

#### LES EVENEMENTS SUIVANTS NE SONT PAS COUVERTS PAR LE CONTRAT :

- **LES CONSÉQUENCES D'ACTES INTENTIONNELS, DE NÉGLIGENCE OU DE DISSIMULATION POUVANT ENTRAÎNER LE DÉCÈS, L'INVALIDITÉ OU L'INCAPACITÉ DE L'ASSURÉ NOTAMMENT DANS LES CAS SUIVANTS :**
- **LE SUICIDE DE L'ASSURÉ AU COURS DE LA PREMIÈRE ANNÉE SUIVANT LA DATE de prise d'effet des garanties . Toutefois, le suicide est couvert pour les prêts de financement du domicile principal de l'Adhérent jusqu'à un maximum de 120 000 € (article R.132-5 du Code des assurances),**
- **LES TENTATIVES DE SUICIDE, LES MUTILATIONS INTENTIONNELLES OU LES ACTES INTENTIONNELS DE L'ASSURÉ OU D'UN BÉNÉFICIAIRE DU CONTRAT D'ASSURANCE,**
- **LA CONDUITE EN ÉTAT D'IVRESSE PAR L'ASSURÉ (ÉTABLIE PAR UN TEST DE TAUX D'ALCOOLÉMIE SUPÉRIEUR OU ÉGAL AU NIVEAU MAXIMUM AUTORISÉ PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR) QUEL QUE SOIT LE MOYEN DE TRANSPORT.**
- **L'USAGE DE STUPÉFIANTS, DE DROGUES OU DE DOSES DE MÉDICAMENTS SANS PRESCRIPTION MÉDICALE.**
- **LES CONSÉQUENCES DES ACTIVITÉS OU PRATIQUES SUIVANTES :**
  - **LA PARTICIPATION A TITRE AMATEUR, AVEC OU SANS ENGIN À MOTEUR, A DES TENTATIVES DE RECORDS, DES EXHIBITIONS, DES ESSAIS PRÉPARATOIRES, DES ESSAIS DE RÉCEPTION, DES PARIS, DES DÉFIS DANS LE CADRE DES ACTIVITES DE BASE JUMP, SKY FLYING, WING SUIT OU ROOFTOPPING.**
  - **Sauf à ce que l'Adhérent ait formulé une demande de garantie expresse à ce titre, que celle-ci ait été acceptée par l'Assureur et que ceux-ci se soient accordés sur les conditions de garantie de ce risque spécifique, LES SPORTS SUIVANTS OU ACTIVITÉS SUIVANTES SONT ÉGALEMENT EXCLU(E)S DE LA COUVERTURE DU CONTRAT:**
    - **LA PRATIQUE DE MANIERE REGULIERE DE SPORTS DANGEREUX, tel que ce terme est défini à la clause ci-dessus. Néanmoins, ces Sports dangereux sont couverts par le Contrat si la participation est exceptionnelle (baptême) et si elle est encadrée par un professionnel agréé. Les sports amateurs pratiqués par l'Adhérent au moment de l'adhésion et qui ne sont pas définis comme des Sports dangereux sont couverts.**
    - **LA NAVIGATION AÉRIENNE sauf si l'Adhérent (passager ou pilote) se trouvait à bord d'un avion disposant d'un certificat de navigabilité valide et piloté par un pilote en possession d'un certificat l'autorisant à conduire l'avion en cause et titulaire d'une licence de pilotage valide.**
    - **LE SAUT À L'ÉLASTIQUE (hors baptême encadré par un professionnel agréé), LE SKY SURFING.**
    - **LA PARTICIPATION EN AMATEUR AVEC OU SANS ENGIN À MOTEUR À DES RAIDS SPORTIFS (COURSES EN EXTÉRIEUR GÉNÉRALEMENT PAR ÉQUIPES ET PENDANT PLUSIEURS JOURS**